

N° 14

Mariage entre
Louis Tittervert
et Augustine
Antoinette Danvin
10 octobre

À Saint Germain sur Morin, le quatre octo-
mil neuf cent seize, à six heures du soir
devant nous Simon Gabriel Troy maire de
Saint Germain sur Morin, ont comparu
publiquement en la maison commune, Louis
Tittervert, mécanicien, né à Paris, originaire
arrondissement, le quatre février, mil huit
cent quatre vingt dix sept, résidant à
Angoulême (Charente) et domicilié à

Chelles (Seine et Marne) fils mineur de Fier-
re François Wittevert, plâtrier et de Marie
Madeleine Wagner, sans profession, son
épouse, domiciliés au dit Chelles, présents
et consentants d'une part. Et demoiselle
Augustine, Antoinette Darwin, sans pro-
fession, née à Isles les Villenoy (Seine et
Marne) le vingt six septembre mil huit cent
quatre vingt quinze, domiciliée et résidant
en cette commune, fille majeure de bourgeois
Ernest Darwin, mécanicien et de Antoi-
nette Lormu, sans profession, son épouse,
domiciliés en cette commune, présents
et consentants, d'autre part. Les futurs
époux et les personnes qui autorisent le
mariage déclarent qu'il n'a pas été fait
de contrat de mariage. Aucune opposition
n'ayant été faite les contractants ont déclá-
ré l'un après l'autre, vouloir se prendre
pour époux, et nous avons prononcé au
nom de la loi que Louis Wittevert et
Augustine Antoinette Darwin sont unis
par le mariage. Les époux ont déclaré recon-
naître, en vue de la légitimation, Wittevert
Jean Louis, du sexe masculin, né à
Paris, cinquième arrondissement, le treize
décembre mil neuf cent quatorze, déjà
reconnu par actes spéciaux de chacun des
époux, comme étant leur fils. Dont acte
en présence de madame Berthe Olivier fem-

madame Martin, âgée de trente sept ans, sans
profession, domiciliée à Saint Germain sur
Marin, Leroy Désiré Augustin, âgé de cin-
quante trois ans, ordonnier, domicilié à
Saint Germain sur Marin, Eugénie Cornu
femme Margot, ménagère âgée de trente
neuf ans, domiciliée rue de la Montagne
Sainte Geneviève à Paris tante de l'épouse
Ernest Darwin, âgé de vingt six ans, mé-
decin, apiculteur, domicilié à Saint Germain
sur Marin, père de l'épouse. Lecture faite
des époux, les pères et mères des époux, les
sénioris ont signé avec nous Simon Ga-
briel Troy maire de Saint Germain sur
Marin. Suivent les signatures _____